

**Direction générale
des services**

Service : Secrétariat Général
Référence : SG-RB/CC-083/07-2022
Affaire suivie par : Rosi BERNA
Courriel : secretariatgeneral@ville-lunel.fr

Objet : Convocation Conseil Municipal

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil Municipal se réunira en séance publique le :

Lundi 11 juillet 2022 à 17 h 00
en Mairie – Salle du Conseil Municipal

et vous prie de bien vouloir assister à cette séance dont l'ordre du jour est le suivant :

0 - ADOPTION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MAI 2022

1 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 1.1 - Communication décisions municipales
- 1.2 - Communication arrêtés municipaux
- 1.3 - Modification du règlement intérieur du Conseil municipal
- 1.4 - Désignation d'un représentant au Conseil d'administration de la société ALTEMED
- 1.5 - Délégation de service public de la restauration collective – Choix du délégataire et approbation du contrat de délégation
- 1.6 - Fête locale « La Pescalune » - Vente d'articles promotionnels
- 1.7 - Attribution de subvention à l'association Sociétale Petite Camargue

2 - RESSOURCES HUMAINES

- 2.1 - Autorisation au recours d'un contrat d'apprentissage
- 2.2 - Mise à jour du tableau des effectifs
- 2.3 – Adhésion à l'association groupement d'employeurs « Profession Sport Loisirs Méditerranée »

3 - COMMANDE PUBLIQUE ET ASSURANCES

- 3.1 - Travaux pour la réhabilitation et l'extension de la station d'épuration de Lunel – Avenant n°2
- 3.2 - Adhésion à la centrale d'achat du réseau des acheteurs hospitaliers en vue de la passation de commandes dans le domaines de la téléphonie

4 - SÉCURITÉ

4.1 – Convention d'installation de dispositif de vidéo protection sur la résidence la roquette

5 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET RENOUVELLEMENT URBAIN

5.1 Cession du bien sis au 80 avenue Victor Hugo – AW 47

6 - POLITIQUE DE LA VILLE

6.1 - Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association la Boîte à malice

7 – SCOLAIRE, JEUNESSE ET VIE ASSOCIATIVE

7.1 – Attribution d'une subvention versée à l'Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique (OGEC) – École Sainte-Thérèse

7.2 – Convention référent santé et accueil inclusif dans les structures municipales de la Petite Enfance.

8 - SPORT, CULTURE ET ANIMATIONS

8.1 - Attribution de subventions au titre de la Culture – Exercice 2022

8.2 - Musée Médard : Adhésion 2022 à différents réseaux professionnels

8.3 - Convention d'utilisation des équipements sportifs municipaux par le collège Sainte Thérèse

Je vous prie de croire à l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Le Maire,

Pierre SOUJOL

P.J. : - Procès-verbal du Conseil Municipal du 11 mai 2022

- Note de synthèse
- Pouvoir

Information

Il est rappelé les mesures spéciales autorisées en vigueur pour la tenue des réunions des assemblées délibératives :

- le quorum des membres nécessaires pour la réunion du Conseil Municipal est fixé au tiers, en lieu et place de la moitié ;
- le quorum s'appréciera en fonction du nombre des membres présents, les procurations ne seront pas intégrées à ce décompte ;
- les membres présents peuvent être porteurs de deux pouvoirs, contre un seul habituellement.

Par conséquent, je vous prie de bien vouloir assister à cette séance en demandant aux groupes qui constituent le Conseil de bien vouloir réduire le nombre de participants en usant des procurations qui permettront de respecter la représentativité de ceux-ci.
